

UNDT/2025/009, Herrera

Décisions du TANU ou du TCNU

Le Tribunal a tenu compte de la politique de « tolérance zéro » de l'Organisation à l'égard du harcèlement et des abus sexuels, ainsi que de la nécessité pour l'Organisation de protéger sa réputation et l'intégrité du lieu de travail.

Le Tribunal a noté que la norme requise au stade de l'imposition d'un congé administratif sans solde n'est pas une « preuve claire et convaincante » mais des « motifs raisonnables de croire », ce qui est une norme moins stricte. Tout bien considéré, le Tribunal a estimé que les premières phases de l'enquête avaient permis de découvrir des éléments de preuve suffisants pour étayer une suspicion raisonnable que le requérant avait commis les abus sexuels allégués.

Le Tribunal a également reconnu que l'ALWOP est une mesure administrative extraordinaire conçue pour être de courte durée et que, bien qu'elle puisse sembler être une décision sévère à prendre, elle n'est pas disproportionnée dans les cas d'inconduite sexuelle (Muteeganda 2018-UNAT-869, para. 41). En outre, bien que le fait d'être placé sous ALWOP impose une charge financière considérable à un membre du personnel, il est possible de remédier rapidement à la situation en rétablissant les paiements et les droits du membre du personnel si, à la fin de l'enquête, les allégations de faute sexuelle ne sont pas étayées par des preuves.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le requérant a introduit une requête contestant (a) la décision de le placer en congé administratif sans solde (« ALWOP ») ; (b) la réponse de l'évaluation de la direction confirmant la décision de le placer en ALWOP ; et (c) la décision de prolonger l'ALWOP.

Principe(s) Juridique(s)

Conformément à la jurisprudence bien établie du Tribunal d'appel, le Tribunal du contentieux administratif a le pouvoir de définir la décision administrative contestée dans une affaire (voir, par exemple, Dia 2024-UNAT-1452, par. 39). Le Tribunal d'appel a également estimé que le Tribunal du contentieux administratif avait « le pouvoir inhérent d'individualiser et de définir la décision administrative contestée par une partie et d'identifier l'objet ou les objets du contrôle juridictionnel » (Fasanella 2017-UNAT-765, par. 20, et de même, par exemple, dans Loto 2022-UNAT-1292, par. 45 ; et Massabni 2012-UNAT-238, paras. 25-26).

Le Tribunal d'appel a également rappelé que « [I]a détermination du caractère administratif ou non d'une décision doit se faire au cas par cas en tenant compte de la nature de la décision, du cadre juridique dans lequel la décision a été prise et des conséquences de la décision (Hoxha 2024-UNAT-1465, para. 43 ; voir aussi, par exemple, Najjar 2021-UNAT-1084, para. 29 ; Andati-Amwayi 2010-UNAT-058, para. 19, et Ngokeng 2014-UNAT-460, para. 27).

Résultat

Rejeté sur le fond

Texte Supplémentaire du Résultat

Le Tribunal a rappelé qu'au cours de la présente procédure, il a eu connaissance d'autres éléments de preuve sans rapport avec l'affaire et mettant en cause la crédibilité du plaignant. Toutefois, le Tribunal n'a trouvé aucun de ces éléments de preuve pertinents pour la présente affaire et ne les a pas pris en considération pour rendre son jugement sur la légalité de la décision contestée relative à l'ALWOP.

Texte intégral du jugement

[Texte intégral du jugement](#)

Applicants/Appellants

Herrera

Entité

HCNUR

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2023/042

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

14 Fév 2025

Duty Judge

Juge Belle

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Définition

Procédure régulière

Corroboration / ouï-dire

Procédure régulière

Évaluation de la crédibilité

Décision administrative

Preuve

Enquêtes

Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 10.2(a)(viii)
- Disposition 10.4
- Disposition 11.2(a)

Jugements Connexes

2024-UNAT-1452

2017-UNAT-765

2022-UNAT-1292

2012-UNAT-238

2016-UNAT-661

2023-UNAT-1386

2024-UNAT-1465

2021-UNAT-1084

2010-UNAT-058

2014-UNAT-460

2019-UNAT-917

2013-UNAT-381

2022-UNAT-1293

2019-UNAT-973

2018-UNAT-840

2018-UNAT-869

2022-UNAT-1187

2022-UNAT-1203

2023-UNAT-1403

2019-UNAT-915

2010-UNAT-084

2023-UNAT-1311